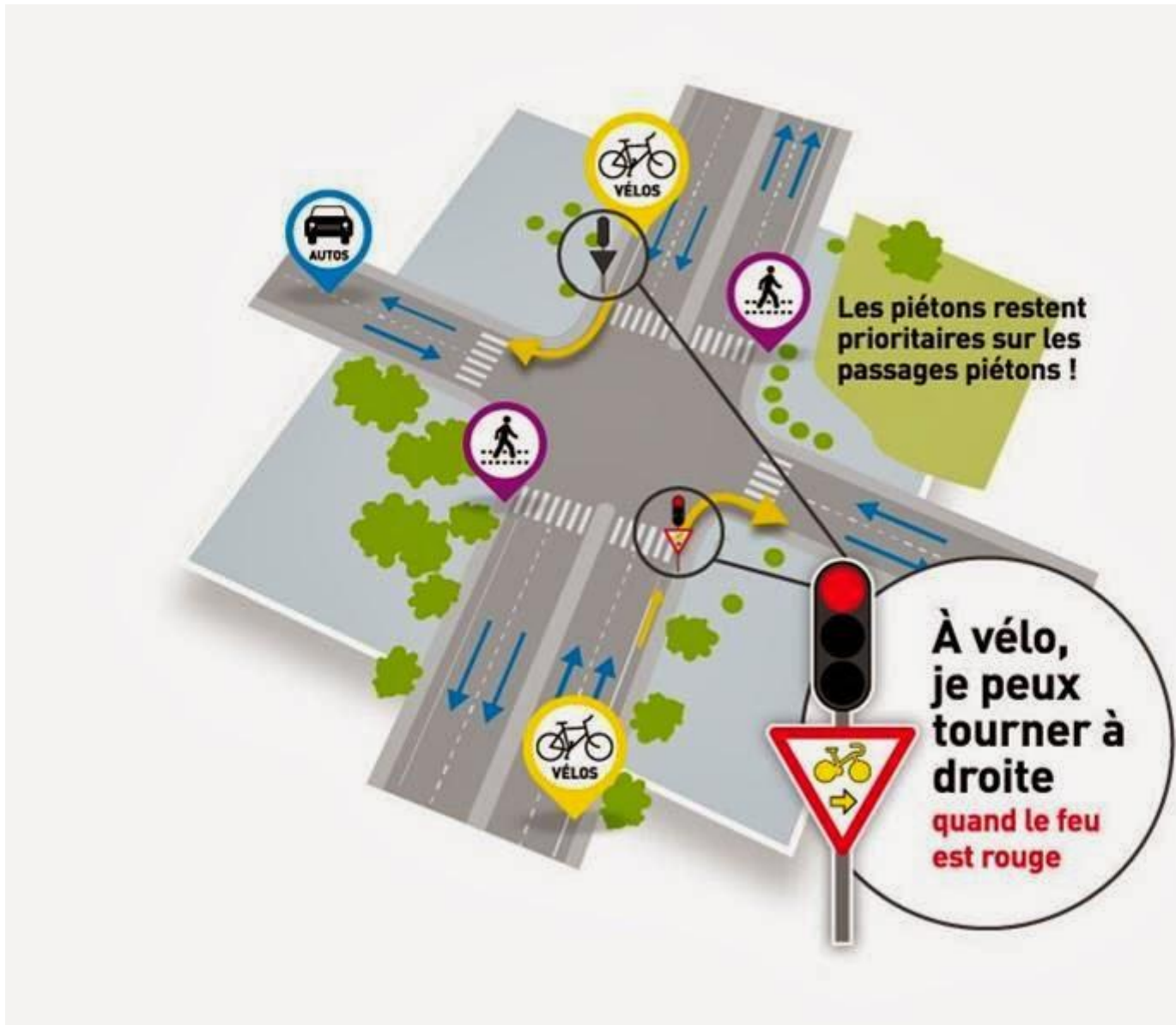


Si vous marchez le nez en l'air ou circulez à vélo, vous avez peut-être remarqué un nouveau venu dans la rue : un petit panneau de signalisation triangulaire de 15 ou 30 cm, pointe en bas, fixé aux feux tricolores. Il représente un vélo jaune sur fond blanc, sous lequel une flèche pointe à droite.



De la même manière que les flèches orange clignotantes permettent aux voitures de tourner à droite au feu rouge, ces petits panneaux autorisent les fondus de la pédale à griller le feu rouge pour prendre la voie de droite, à condition de céder le passage aux piétons, prioritaires.

Annecy a équipé 11 carrefours de la ville avec ces panneaux.

